

## **Le Comité Technique Paritaire de l'INRA**

Le Comité Technique Paritaire rappelle que la recherche est une activité d'équipe et de collaborations entre chercheurs, ingénieurs et techniciens. Un système qui exacerberait la compétition et l'individualisme au détriment des collectifs, ne pourrait être que destructeur pour la communauté scientifique et l'INRA. La mise en place d'une prime d'excellence scientifique ne saurait en aucun cas être considérée comme une solution alternative à l'impératif de revalorisation des carrières et rémunérations de l'ensemble des personnels (chercheurs et ITA) des établissements publics de recherche. Par ailleurs, la sélection potentielle des bénéficiaires de la prime d'excellence scientifique par les Commissions Scientifiques Spécialisées change la nature de leur rôle. En conséquence, le Comité Technique Paritaire se prononce contre la mise en place d'une prime d'excellence scientifique à l'INRA. »

*Unanimité :*

*10 voix pour (CGT, CFDT, CFTC, SUD) - l'administration ne prend pas part au vote.*